

MOT

DU MAIRE

Le Maire, Eric COURTEILLE

EDITO...

# « Au fil des jours à Buais »

## Décembre 2014

La Lettre bisannuelle est une publication éditée par la municipalité. Tirage de 300 exemplaires. Réalisée par nos soins

## Elections 2015

Elections départementales  
22 mars 2015  
29 mars 2015

## Souvenirs de l'année 2014 à Buais

Fête communale

Photos



Repas des cheveux blancs 2014

Agenda

### • Vœux

Vendredi 16 janvier 2015 à 20h00

- Inauguration Salle Printemps 2015
  - Matinée Tripes
  - concert école de musique de saint Hilaire du harcouet
- Dimanche 28 mars 2015
- Concours de belote

### Dernière minutes – Repas des cheveux blancs

Ne seront invitées au repas des cheveux blancs qui aura lieu le 20 septembre 2014 que les personnes âgées de 69 ans et plus, inscrites sur les listes electorales .

### Flash info – site internet de la commune !!!

[www.](http://www.buais.fr)

Il est en cours de construction.

Ne pas hésiter à nous transmettre vos idées !!!



## Le travail continue sur le cimetière.

Après avoir travaillé sur les parcelles D et F, nous avons cette année étendu nos recherches à la **parcelle A**.

Pour les concessions en état d'abandon	Pour les autres emplacements
	

**Un travail de longue haleine et très enrichissant :** Ce premier travail nous a permis de prendre contact avec les familles et de recueillir un maximum d'informations. Nous sommes donc encouragés à continuer nos démarches au fil des prochaines années.

**Photos et renseignements :** des photos ont été prises au moment de la pose des panneaux et après la Toussaint puis une 2<sup>ème</sup> fois la Toussaint de l'année suivante afin de pouvoir déterminer si les tombes sont visitées, entretenues ou abandonnées.

**La suite :** Des emplacements dits gratuits et qui ont été renoncés par les familles vont être repris par la mairie au fur et à mesure des besoins dans les parcelles D et F. Un ossuaire a été désigné dans la parcelle C afin de recueillir les ossements exhumés.

**Un règlement de cimetière** sera pris par arrêté municipal dans les meilleurs délais.

**Remerciements à la population :** le cimetière est un lieu de recueil et de souvenirs, les visiteurs sont remerciés pour leur compréhension et leur aide.

## Les gestes éco citoyens

### Tri sélectif

« Recyclez, c'est gagné !!! »



### Déchetterie

Déchetterie intercommunale :

Les Pare-Balles - 50600 Saint-Hilaire-du-Harcouët - Tél : 02.33.91.77.93

Les horaires d'ouverture : **Lundi** : 9h - 12h et 14h - 17h - **Mercredi** : 14h - 17h **Vendredi** : 9h - 12h et 14h - 17h **Samedi** : 9h - 12h et 14h - 17h et **le Jeudi** : 14h - 17h (pendant la période du 1er avril au 30 septembre).

L'accès est gratuit pour les habitants avec une carte, délivrée par la mairie ou par la Communauté de communes. L'accès est payant pour les professionnels.

### Environnement : « Respect de l'environnement, respect de tous »

- Plusieurs désagréments comme les déjections canines sur les voies publiques ou les lingettes dans les réseaux d'assainissement nuisent gravement à la salubrité publique et à l'environnement.
- Il est rappelé que le brûlage de tous les végétaux est interdit entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 octobre.
  - ⇒ **Il est important que chaque habitant soit vigilant aux conséquences de leurs actes afin de favoriser un mieux vivre ensemble.**





# Les projets de la commune ...

Le gros œuvre et les enduits sont réalisés par l'entreprise Noury

## Le suivi du projet de la salle de convivialité



La charpente et couverture ont été réalisées par l'entreprise Fouilleul



## Concours de fresques

### sur le pignon de l'ancien vestiaire de foot

La commune de Buais organise un grand concours de fresque dans le cadre de son projet de réhabilitation de la salle de convivialité.

Un règlement de concours est disponible en mairie.

**1<sup>ère</sup> étape** : en mairie, remise des esquisses du projet du 2 au 31 janvier 2015

**2<sup>ème</sup> étape** : choix du lauréat par un jury au cours des 15 premiers jours de février 2015

**3<sup>ème</sup> étape** : réalisation de la fresque par le gagnant sur le mur au printemps 2015.



## Projet - Route de Landivy

La commune a pour projet la réhabilitation de la route de Landivy en deux phases

- **2015** :
  - o réalisation des travaux de raccordement des réseaux d'assainissement

Avec le concours d'un maître d'œuvre choisi par la mairie

- o réalisation de travaux d'effacement de réseaux électriques basse tension et téléphoniques.

La maîtrise d'ouvrage sera assurée par le SDEM ( Syndicat d'électrification de la Manche)

- o réhabilitation de l'éclairage public

- **2016**: réaménagement de la route : accessibilité aux personnes à mobilité réduite , réseaux d'eaux pluviales. Une délégation de maîtrise d'ouvrage sera accordée au conseil général de la Manche

### Financement de ces travaux

Des demandes de subventions seront faites auprès de l'Agence de L'eau Seine-Normandie.

Le programme voirie de l'année 2015 risque de supporter une partie de ces travaux.

Le SDEM aidera au financement pour la partie effacement

## La fibre optique

Les travaux ont été faits dans le bourg de la commune, le long de la RD 976.

**VOIR M. LUQUET**

